

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RN2001 Didactiser le développement durable			
Ancien Code	PERN2B01DD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ESB2010		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) Maryline FAYT (faytm@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Isabelle AVET (aveti@helha.be) Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Baptiste CUEVELIER (cuvelierba@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE poursuit plusieurs visées :

Identifier et expliciter les orientations du Tronc commun en termes de développement durable.

Intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui pourront être transférés sur le terrain.

Vivre et concevoir des projets/activités interdisciplinaires en équipe en vue d'éduquer au développement durable.

Apprendre à coopérer et à collaborer avec ses pairs et/ou avec d'autres partenaires.

Constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et

- réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- D'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique
- De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- De porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN2B01DDA Didactiser le développement durable

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN2B01DDA Didactiser le développement durable

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser le développement durable			
Ancien Code	13_PERN2B01DDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB2011		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours "Didactiser le développement durable" vise à outiller les étudiants sur les questions de développement durable en lien avec les orientations du tronc commun. A travers des projets disciplinaires et interdisciplinaires, il s'agira de développer chez les étudiants une conscience face à cette questions et de les encourager à la participation active à travers leur pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- d'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique.
- de proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- de porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les piliers du développement durable

Les enjeux du développement durable

Des exemples de situation de mise en œuvre du développement durable

L'importance de la participation active dans le cadre du développement durable

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux

Travaux de groupe

Recherche

Débats

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignantes restent à disposition des étudiants pendant les heures de cours pour toute question. Il est possible d'obtenir un rendez-vous sur demande.

Ce cours étant basé sur l'interdisciplinarité et le travail de groupe, il est indispensable que les étudiants soient présents pour le bon fonctionnement des activités.

Sources et références

La bibliographie est à retrouver dans les PowerPoints disponibles sur la plateforme (17 ODD, Réseau IDée, GoodPlanet, EFDD... référentiels...)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports seront déposés sur la plate-forme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE comporte 3 parties :

- Tâche 1 : travail individuel portant sur le choix, l'argumentation et l'exploitation d'un "objet culturel" permettant de travailler le DD pour 40 % de la note finale (TJ) ;
- Tâche 2 : travail de groupe portant sur la création d'une "mallette pédagogique" et sa présentation à l'examen oral pour 50% de la note finale ;
- Tâche 3 : travail individuel écrit portant sur les apprentissages et le processus vécu pour 10 % de la note finale, à rendre lors de l'examen oral.

Le cote de l'UE sera calculée selon une moyenne des 3 notes.

En cas de non présentation d'une partie (PP ou PR), la moyenne n'est pas calculée et la note sera bloquée en PR.

Pour la seconde session, chaque cas sera envisagé, lors de la consultation des copies, afin de permettre la remédiabilité selon la situation. Les décisions prises seront ensuite communiquées via ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40			Trv	40
Période d'évaluation	Exm	60			Exm	60

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).